



Tổng Cục Huấn Luyện  
Môn Phái Vovinam - Việt võ đạo  
France

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TCHLMPVVF

### Procès-verbal Saison 2024-2025 Le 22 novembre 2025

Le samedi 22 novembre à 17 h 09, les membres titulaires de l'association Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam - Việt Võ Đạo France (TCHLMPVVF) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Berteau, 1 boulevard Davier, 49000 Angers.

#### ***Membres Titulaires présents :***

MM. Stéphane DEDENON, Trung Hieu DO, Gilles FERRON, Grégory FOIRY, Frédéric FRAH, Minh LE TAN, Hicham RAMLI, Frédéric SELBONNE.

#### ***Membres Titulaires représentés :***

Mme Aline BLOUME, Mme Céline FELLAH, MM. Jérôme BERUBEN, Bruno BLOES, Michel BLOUME, David DIEDHIOU, David FAGLIN, Eddy HUNG SIK YAN, Jean-Bernard MAOHOUSA, Philippe TÉPÉ.

Total des membres titulaires : 21

Membres présents ou représentés : 18

Le quorum étant atteint l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

M. Gilles FERRON préside l'Assemblée Générale et ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

M. Grégory FOIRY est le secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Validation du PV de l'AG de la saison 2023/2024
2. Bilan sportif et moral de la saison 2024/2025
3. Bilan Financier de la saison 2024/2025
4. Modification des statuts et du règlement intérieur
5. Droit d'entrée
6. Cotisations annuelles
7. Election des membres du bureau
8. Les Commissions de travail
9. Questions diverses

# 1. Validation du PV de l'AG de la saison 2023/2024

Le PV de l'AG de la saison 2023/2024 n'a suscité aucun commentaire et aucune observation. Le procès-verbal, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, a été approuvé à l'unanimité.

## 2. Bilan sportif et moral de la saison 2024/2025

M. Gilles FERRON donne lecture du rapport sportif et moral de la saison sportive 2024-2025.

L'association comptait à la fin de la saison 2024/2025 : 20 Membres titulaires, 24 membres probatoires et 16 membres bienfaiteurs.

### ***2.1 Événements organisés par l'association***

Au cours de la saison 2024/2025, l'association s'est investie dans l'organisation de quatre événements.

#### ***- Le 07 et 08 décembre 2024 : Rassemblement de fin d'année à Angers (49).***

Ce rassemblement, ouvert à tous les membres de l'association, fut marqué par la 14e commémoration du Chuồng Môn Lê Sáng, par la tenue de l'assemblée générale du TCHL France et par des sessions d'entrainements techniques par groupe de niveau.

#### ***- Le 15 et 16 mars 2025 : Séminaire des cadres à Pomerol (33)***

Ce séminaire, ouvert à tous les membres de l'association, proposait des sessions d'entrainements.

#### ***- Du mercredi 04 juin 2025 au mardi 1er juillet 2025 : Séjour de Võ sur Nguyen Van Sen en France accompagné de sa femme et de son fils.***

Võ sur Sen fut accueilli par les clubs de Ferrières-en-Brie, d'Émerainville, d'Angers, de La Plaine-sur-Mer, de Libourne, de Pomerol, de Mérignac, le groupe de Toulouse, les clubs de Grabels, de Montpellier, d'Orléans, des Lilas, de Paris (Tam Vo Dao), de Rosny-sous-Bois et le groupe de Goussainville. Les pratiquants se sont mobilisés à travers la France pour exprimer tout leur respect et leur reconnaissance envers Võ sur Sen.

#### ***- Le 28 et 29 juin 2025 : Rassemblement de fin de saison aux Lilas (93)***

Ce rassemblement était ouvert à tous les membres de l'association. Les pratiquants d'un niveau minimum Lam đai Tam Cap (Ceinture Bleue 3e cap) furent également conviés à cette manifestation afin de découvrir l'association TCHL.

Le samedi, les participants ont bénéficié de deux sessions d'entrainements. Ils ont eu le plaisir de rencontrer Võ sur Sen et de lui témoigner leur considération et leur attachement à l'école Vovinam-Việt Võ Đạo. Beaucoup ont profité de cette journée pour apprendre et s'améliorer, mais également pour se rencontrer, se retrouver et échanger dans une ambiance conviviale et familiale.

Le dimanche matin, l'association organisa la 4e évaluation de niveau traditionnelle trung đǎng (hoàng đai à hoàng đai 3) réservée aux membres du TCHL France. Dix-sept candidats furent reçus à cet examen :

- Dix candidats pour le niveau hoàng đai (ceinture jaune)
- Deux candidats pour le niveau hoàng đai I (ceinture jaune 1)
- Deux candidats pour le niveau hoàng đai II (ceinture jaune 2)
- Trois candidats pour le niveau hoàng đai III (ceinture jaune 3)

Le dimanche après-midi, était organisé la 65e commémoration de vő sư Sáng Tő Nguyễn Lộc (Fondateur), avec la présence exceptionnelle de vő sư Nguyen Van Sen (9e Dang) et d'une vingtaine de vő sư.

Cette cérémonie était ouverte à tous les pratiquants de tous niveaux et de tous âges. Des diplômes et ceintures ont été remis aux participants des évaluations cao đǎng (supérieur) et trung đǎng (intermédiaire).

Ces moments stimulants et rassembleurs témoignent de l'intérêt envers l'École Vovinam et promettent de belles perspectives pour le Vovinam - Việt vő đạo français.

## **2.2 Autres évènements**

### **- Séjour d'entraînement et évaluation de niveau technique au Vietnam**

Entre le 21 octobre 2024 et le 2 novembre 2024 plusieurs membres du TCHL France se sont retrouvés au Vietnam pour s'entraîner au To Duong. Le 1<sup>er</sup> novembre 2024, le Hội Đồng Võ Sư Chưởng Quản Môn phái (Conseil des maîtres de l'école) a organisé une évaluation cao đǎng.

C'est devant vő sư Nguyễn Văn Sáng (Président du Jury), vő sư Nguyễn Văn Sen, vő sư Võ Hữu Lý et vő sư Vũ Trọng Bảo que Jérôme BERUBEN, Céline FELLAH et Stéphane DEDENON ont passé et obtenu le niveau technique chuẩn hồng đai (4e dang).

### **- Evaluation de niveau Cao đǎng (supérieur) aux Lilas (93)**

Vendredi 27 juin 2025 : Le Hội Đồng Võ Sư Chưởng Quản Môn phái (HĐVSCQMP) organisa une évaluation de niveau cao đǎng aux Lilas (93) avec la coopération assidue du TCHL France. Furent reçus à cet examen 6 candidats :

- Un candidat pour le niveau chuẩn hồng đai (ceinture rouge),
- Quatre candidats pour le niveau hồng đai đê nhất cấp (ceinture rouge 1),
- Un candidat pour le niveau hồng đai đê tam cấp (ceinture rouge 3).

## **2.3 Activité du Bureau**

### **- Réunion de bureau**

Les membres du Bureau du TCHL se sont réunis officiellement cinq fois pendant la saison sportive 2024-2025.

Les comptes rendus de ces réunions ont tous été transmis aux membres du TCHL.

## **- Création de groupes WhatsApp**

Sur demande du responsable de la commission communication (M. Grégory FOIRY), le bureau a décidé de créer deux groupes WhatsApp pour faciliter la communication avec les membres du TCHL France. Un groupe est réservé aux membres titulaires. L'autre groupe concerne les membres titulaires et probatoires.

Ces groupes sont administrés par le responsable de la commission communication et les membres du bureau.

## **2.4 Projets pour la saison sportive 2025-2026**

Un programme prévisionnel pour la saison 2025/2026 a été envoyé à tous les membres. Il est consultable sur le site du TCHL France ([vovinam-france.org](http://vovinam-france.org)) dans l'onglet calendrier.

### **- Rassemblement d'automne à Angers (49)**

Les 22 et 23 novembre 2025 inaugurent le premier rassemblement de la saison sportive. Le programme de ce Rassemblement d'Automne propose des sessions d'entraînement par niveau technique, la 15e cérémonie de commémoration du Chưởng Môn Lê Sáng et l'assemblée générale des membres titulaires de la saison 2024-2025.

### **- Rassemblement d'hiver à Pomerol (33)**

Ce rassemblement est fixé aux samedi 21 et dimanche 22 février 2026.

Ce rassemblement d'hiver sera ouvert à tous les membres de l'association. Le programme se décline en sessions d'entraînement ainsi qu'une cérémonie de commémoration des Các Võ Sư Quá Vãng (Võ Sư décédés).

### **- Rassemblement de fin de saison aux Lilas (93)**

La date prévisionnelle est fixée aux samedi 6 et dimanche 7 juin 2026.

Ce rassemblement proposera des sessions d'entraînement par niveau technique, une évaluation de niveau traditionnelle trung đǎng et la 66e cérémonie de commémoration du cố võ sư Sáng Tổ Nguyễn Lộc (Fondateur).

L'évaluation de niveau traditionnelle trung đǎng est programmée pour le dimanche 7 Juin 2026 au matin.

Cette évaluation organisée par Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam Việt võ đạo France (TCHLMPVF) concerne les pratiquants de niveau Lam đai đê tam cấp (présentés par un membre titulaire ou probatoire du TCHL France) et les membres probatoires du TCHL France Hoàng đai à Hoàng đai 2.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport moral. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **3. Bilan financier de la saison 2024/2025**

M. Grégory FOIRY trésorier du TCHLMPVVF, expose aux membres le bilan financier de la saison 2024/2025.

Le bilan de la dernière saison sportive est de 9706,11 euros de dépenses et 7980,14 euros de recettes. Le déficit est donc de 1725,97 euros. Mais l'association disposait d'une trésorerie de 1239,67 euros au 1er septembre 2024. Nous avons utilisé 1239 euros de celle-ci.

Par conséquent, le bilan déficitaire est de 486,97 euros (1725,97 - 1239 = 486,97 euros).

Les cotisations des membres titulaires et probatoires ainsi que celles des membres bienfaiteurs et les dons de la saison sportive 2025-2026 rembourseront cette dette de 486,97 euros.

Le solde sur le livret A de l'association au 31.08.2025 était de 0,67 euros.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **4. Modifications des statuts et du règlements intérieurs**

#### ***- Modifications des statuts***

Le bureau propose à l'assemblée des modifications aux statuts qui avaient auparavant été transmises aux membres titulaires avec leur convocation à l'assemblée générale.

Chaque article ajouté et/ou modifié a été lu devant l'assemblée.

#### ***- Modification du règlement intérieur***

Le bureau propose à l'assemblée des modifications au règlement intérieur qui avaient auparavant été transmises aux membres titulaires avec leur convocation à l'assemblée générale.

Chaque article ajouté et/ou modifié a été lu devant l'assemblée.

Après discussion, M. Gilles FERRON soumet au vote les modifications des statuts et du règlement intérieur.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

Une copie de ces documents sera jointe à ce procès-verbal et sera mise en ligne sur notre site internet.

### **5. Droit d'entrée**

Le droit d'entrée est payé par tous les nouveaux membres titulaires et probatoires de l'association. Le montant du droit d'entrée pour les membres titulaires et probatoires est maintenu par l'assemblée générale à 10 euros.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 6. Cotisations annuelles

Pour la saison 2026/2027, le bureau propose les cotisations annuelles suivantes :

- 30 euros pour les membres titulaires
- 20 euros pour les membres probatoires
- 0 euros pour les membres titulaires de plus de 70 ans
- 100 euros pour les membres bienfaiteurs

Le bureau invite les membres à proposer à leurs contacts (associations, clubs, personnes morales, personnes physiques) de devenir membre bienfaiteur. Les cotisations des membres bienfaiteurs sont automatiquement mises sur le livret A de l'association pour financer les futurs projets spéciaux.

Ces décisions sont approuvées à la majorité des membres présents ou représentés.  
(10 votes POUR, 8 votes CONTRE).

## 7. Election des membres du bureau

Les membres du bureau actuel arrivent en fin de mandat. Une nouvelle élection est mise en place.

Élection du Président :

Se présente au poste de Président M. Gilles FERRON.  
M. Gilles FERRON est élu avec 17 voix sur 18 (un vote blanc).

Élection du Secrétaire général :

Se présentent au poste de secrétaire général M. Philippe TEPE et M. Grégory FOIRY.  
M. Grégory FOIRY est élu secrétaire général avec 13 voix sur 18.  
M. Philippe TEPE est élu secrétaire adjoint avec 5 voix sur 18.

Élection du Trésorier :

Se présentent au poste de trésorier M. Frédéric SELBONNE et M. Stéphane DEDENON.  
M. Frédéric SELBONNE est élu trésorier avec 14 voix sur 18.  
M. Stéphane DEDENON est élu trésorier adjoint avec 4 sur 18.

Conformément à nos nouveaux statuts, le nouveau bureau est élu jusqu'aux prochains Jeux olympiques d'été en 2028.

## 8. Les commissions de travail

Le Président du TCHL France donne la parole à Monsieur Frédéric Frah.

### ***8.1 Appel à candidatures pour les commissions de travail***

Monsieur Frédéric FRAH rappelle que plusieurs commissions de travail ont été créées au sein du TCHL France, chacune répondant à des objectifs précis et à des compétences distinctes. Leur composition et leur fonctionnement sont définis par les règlements propres à chaque commission.

Il souligne qu'une commission ne peut pas fonctionner efficacement avec une seule personne. Elle nécessite l'implication de plusieurs membres pour remplir pleinement ses missions.

Il invite en conséquence les membres titulaires à s'investir activement dans une ou plusieurs commissions pour contribuer au développement de l'association. Chacun est encouragé à envoyer sa candidature au président.

### ***8.2 La Commission des Niveaux Traditionnels***

La Commission des Niveaux Traditionnels doit, après chaque élection, redéfinir sa composition conformément à son règlement.

La composition de la Commission des Niveaux Traditionnels est arrêtée comme suit :

- Le président du TCHL France.
- Le responsable de la Commission Technique.
- Le responsable de la Commission Théorie et Philosophie Martiale.
- Le membre titulaire détenteur du grade le plus élevé.
- Le membre titulaire le plus jeune.
- Une membre titulaire.

Le Président du TCHL France prendra contact avec les personnes susceptibles d'intégrer cette commission afin d'en arrêter la composition définitive.

Le bureau validera officiellement la composition de la nouvelle Commission des Niveaux Traditionnels lors d'une prochaine réunion.

### **8.3 Gouvernance administrative et martiale**

Monsieur Frédéric FRAH rappelle que l'organisation administrative du TCHL France repose sur un fonctionnement démocratique et descendant, les instances dirigeantes étant élues par les membres.

Il précise toutefois que, dans le cadre du Môn Phái Vovinam-Viêt Võ Đạo, certaines responsabilités relèvent d'un principe descendant, notamment pour les fonctions à caractère technique comme celle de responsable technique (*Chánh Kỹ Thuật*), dont la légitimité s'ancre dans la continuité de la transmission martiale.

Võ Sư Chưởng Môn Lê Sáng a transmis l'autorité de l'école Vovinam-Viêt Võ Đạo à deux conseils : le conseil des maîtres au Vietnam avec le HDVSCQMP et celui de l'étranger avec le HDVSTTHN, garants de la tradition, de la légitimité technique et de la cohérence du Môn Phái.

Il appartient donc au TCHL de solliciter ces instances supérieures de l'école Vovinam pour ce qui relève de leurs compétences martiales.

### **8.4 Échanges préalables avec le Hội Đồng Võ Sư Chưởng Quản Môn Phái**

Dans le cadre de la collaboration du TCHL France avec le Hội Đồng Võ Sư Chưởng Quản Môn Phái, il apparaît donc opportun d'échanger avec cette instance pour connaître ses avis sur les fonctions nécessitant une légitimité technique, théorique ou traditionnelle :

- La commission Technique, impliquant un ou plusieurs experts techniques.
- La commission Théorie et Philosophie Martiale, nécessitant un référent qualifié dans ces domaines.
- La commission Cérémonie, Culture et Tradition, requérant des compétences culturelles spécifiques.

Il est précisé que le responsable d'une commission en assure la coordination et l'administration, sans que cette fonction ne se confonde avec celle d'expert, de référent technique ou de détenteur de la légitimité traditionnelle.

Ces premiers échanges avec le HDVSCQMP auront un caractère strictement informel, avec pour seul objectif d'ouvrir une discussion et d'évaluer les possibilités existantes, sans formulation de demande officielle ni engagement de part et d'autre à ce stade.

Le Président du TCHL France s'engage à concrétiser cette démarche. Il envisage de déléguer cette mission à la personne qui lui semblera la plus à même d'initier ces échanges au nom de l'association

Appelée à se prononcer, l'assemblée générale approuve à l'unanimité l'exposé de M. Frédéric FRAH et la démarche auprès du HDVSCQMP.

## 9. Questions diverses

- Question de M. Frédéric FRAH :

Est-ce que l'on peut proposer M. Albert Gouillon comme membre d'honneur?

M. Albert Gouillon, décédé en 2021, fut un des membres fondateurs du TCHL France et a beaucoup participé au développement du Vovinam - Viêt võ ðạo.

Les membres présents ont accepté cette demande à l'unanimité. Cette nomination sera inscrite dans le règlement intérieur de l'association.

- Question de M. Grégory FOIRY :

Le prochain projet spécial n'a pas été évoqué, peut-on le préciser ?

Le TCHL France souhaite inviter un ou plusieurs membres du Hội Đồng Võ Sư Chưởng Quản Môn phái en France et solliciter cette instance de l'école Vovinam pour organiser une évaluation de niveau cao ðång en juin 2027.

Le TCHL France va informer le HDVSCQMP de nos objectifs afin de savoir s'ils sont réalisables. S'il pense que notre projet est concevable, nous le mettrons en place selon ses directives.

- Question de M. Frédéric SELBONNE :

À qui est destiné le montant des inscriptions de l'examen cao ðång ?

Les frais d'inscription de cet examen sont reversés intégralement au HDVSCQMP.

Le TCHL France est simplement mandaté pour fournir la logistique pour le bon déroulement de leur examen.

M. Gilles FERRON remercie les participants de l'assemblée générale pour leur présence et leurs contributions.

Il remercie MM. Grégory FOIRY, Frédéric FRAH et Philippe TEPE pour la préparation de cette assemblée générale.

Il exprime sa reconnaissance à Dominique AULAGNE et au club d'Angers pour avoir accueilli cette Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée générale déclare la séance levée à 18h37.

Le président  
Gilles FERRON



Le secrétaire  
Grégory FOIRY

